



Site FR7210078 (ZPS)  
*Champ de tir du Poteau*  
Site FR7200723 (ZSC)  
*Champ de tir de Captieux*



## Comité restreint de suivi (CRES)

### Journée technique au camp du Poteau (CTC)

---

**Thèmes : Landes, hydraulique, flore, faune, forêt**

**Date :** mercredi 24 juillet 2019

#### **Participants :**

**Ecole Nidau :** Didier TOUSIS, Illia TOUSIS, Lucie ALBERT, Maximilien LAVAGNA

**CPIE Seignanx Adour :** Léa GOUTAUDIER, Laurine BOUFFANDEAU

**CEN Aquitaine :** Olivier VANUCCI, David SOULET

**Forum des marais atlantiques :** Ludovic LUCAS

**Département des Landes :** Fabrice CRABOS, Bruno GALLE

**SEPANSO :** Patrick PONGE

**DREAL N-A :** Maylis GUINAUDEAU

**Com Com Montesquieu :** Elisabeth LEMOINE, Julie LAUDOYER

**Fédération départementale des chasseurs des Landes :** Thierry BEREYZIAT

**Conservatoire des races d'Aquitaine :** Mathilde Raimond Cagnato

**DDTM Landes :** Franck ROSSI

**ONF :** Philippe DOUIN, Gilles GRANEREAU (animateur).

#### **Contexte**

Comme cela a été convenu lors des comités de pilotage N2000 ou des CRES (Comités restreints de suivi Natura 2000), et en référence aux objectifs définis avec l'armée de l'air, des réunions spécifiques destinées à faire connaître le site, à échanger autour des actions menées sont régulièrement organisées, et entrent dans le cadre de l'animation des deux sites ZPS et ZSC.

Remerciements à l'armée de l'air, à travers le commandement et personnels du CTC, qui se montre très attachée au maintien de ces animations, dont l'organisation incombe à l'ONF.

## 1) Accueil au PC :

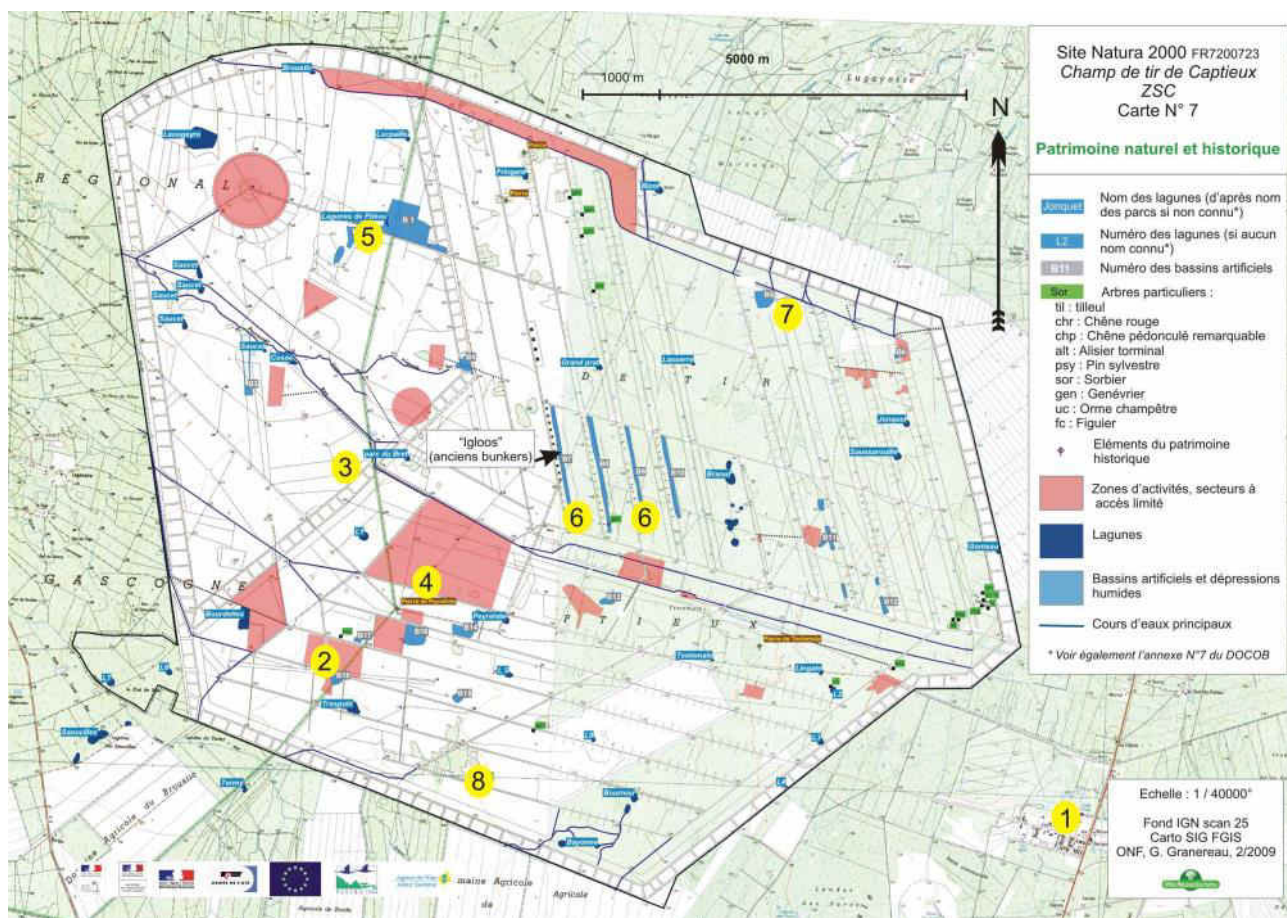
L'animateur Natura 2000 présente le site, son histoire, les actions naturalistes, l'activité de l'ONF, etc. Il indique également que partant à la retraite le 1<sup>er</sup> novembre, ce sera sa dernière visite d'animation technique et que ce type d'action devra être maintenu à l'avenir.

Une présentation des études en cours est faite, et notamment celle concernant l'abeille noire, sous la conduite du conservatoire des races d'Aquitaine (représenté par Mathilde Raimond-Cagnato). Un suivi est réalisé durant l'été et plusieurs captures ont d'ores et déjà été faites.

Il est rappelé que les accès au site nécessitent un accompagnement dans la partie air-sol, et que l'ONF a pu obtenir des autorisations pour accéder à certaines zones dûment reconnues préalablement par les démineurs du GRIN.

Le 24 juillet étant le jour le plus chaud de cet été, des consignes ont été données, et un parcours a été prévu en fonction de la chaleur.

### Carte de localisation des points d'arrêt



## 2) Arrêt à Safari

Accueil dans la tour de Safari par le capitaine Denis GEORGES, adjoint au commandant du CTC et officier de tir.

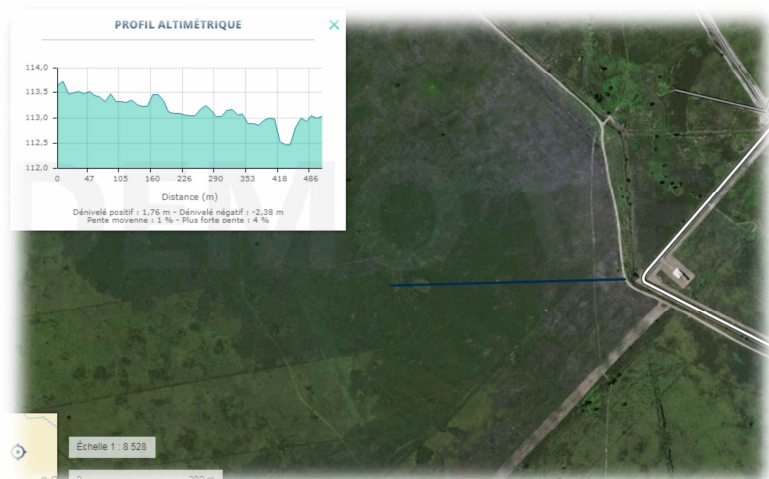
Il présente tout à la fois l'activité de tir (aérien et au sol) menée sur le camp, et les risques liés à la présence de produits pyrotechniques anciens potentiellement dangereux.

Safari est l'indicatif donné à la tour de contrôle des tirs, et où se trouve également le pôle assurant la sécurité pyrotechnique (démiveurs du GRIN 5 - Groupe d'intervention Nedex 5 ; Nedex = neutralisation, enlèvement et destruction des explosifs).

Deux personnels de ce groupe nous accompagneront sur les deux points suivants.



### 3) Découverte d'une nouvelle lagune



d'anciennes traces de labour de semis de pins, selon la technique des « ados », qui sont par ailleurs visibles sur la photo aérienne. La datation n'a pu être réalisée, mais elles sont très certainement antérieures à 1938, date de l'expropriation par l'Etat pour la constitution du champ de tir.

Initialement baptisée « lagune laser » (en référence au bâtiment situé près de notre point de départ), il est proposé de la nommer « **lagune du parc de Lyon** », l'étude historique menée sur le camp<sup>1</sup> ayant fait ressortir ce nom de parc à cet endroit.

Elle est plutôt oblongue (environ 30 m X 50 m) et assez évoluée,



avec un fort recouvrement de molinie ; un trou d'eau (bauge) abrite néanmoins des **grenouilles vertes** (juvéniles en l'occurrence), mais aussi des **sangsues** (photo ci-contre). La tourbe est suffisamment épaisse pour confirmer qu'il s'agit d'une lagune (ou bien possiblement un bassin creusé au XIXe siècle afin de conserver eaux et poissons ...).

Sur le chemin du retour ont été observés une **Gentiane des marais**, et un **Azuré des mouillères**.

### 4) La pierre de Peyrehite

Reprenons pour la présenter un extrait de l'ouvrage cité en bas de page :

*« Parmi ces traces, la mystérieuse forêt de Tresputs*

*Nous l'avons évoquée précédemment, comme constituant un mystère, qui commence peut-être à s'éclaircir... Voyons ce qu'il en est.*

*Aujourd'hui, la forêt n'existe plus, mais on trouve toutefois quelques chênaies, notamment près de la pierre de Peyrehite, et des boisements de pins naturels au nord de la localisation de l'ancienne forêt. Le mystère tient au fait que les cartes d'Etat Major antérieures au XIXe siècle mentionnent très précisément la forêt de Tresputs. Parfois appelée « forêt de Tresputs et Peyrehitte », « forêt de Trepus », il semble que la mention de la forêt soit apparue peu avant la fin du XIXe siècle. Roger Sargos (1949) lève le voile en parlant de « Alexandre Léon, « l'enfant terrible des Landes » et en abordant « les propriétés Léon à Labouheyre et à Captieux-Lucmau ». La famille Léon était d'origine portugaise ; il s'agissait de juifs qui étaient venus s'installer, comme bon nombre d'immigrés portugais, à Bayonne. Parmi les fils Léon, Alexandre, l'aîné, était administrateur de la Compagnie du Midi, et adjoint au maire de Bordeaux. C'est à Alexandre Léon que l'on doit l'aphorisme « le Pin maritime, l'arbre d'or des Landes », propos qu'il a tenus en 1872 lors d'un congrès scientifique. Il était le fondateur des forges de Labouheyre, et il acquit sur cette commune des landes communales qu'il enseigna en 1855. Au même moment, il acheta à Captieux 488 hectares de landes communales du Poteau et d'autres lieux-dits. En 1862, il devint propriétaire, à Lucmau, de 500 hectares de landes communales voisines des précédentes, au Bois-Blanc et à Peyrehite. Ces boisements furent incendiés en 1869 et 1870. Vers 1930, un nouveau propriétaire, M. Courrègelongue entreprit d'importants travaux de pistes et de drainage. Il semblerait avoir créé la route permettant d'accéder au futur champ de tir, ainsi qu'un réseau de drainage sur lequel se sont peut être appuyés les Américains vingt ans plus tard. M. Dubrou nous a parlé de boisements faits en 1924, mais nous ignorons tout du travail effectué par Courrègelongue après 1930. Toujours est-il que l'Etat Français exproprie à partir de 1938, en vue de créer le camp du Poteau. Il est probable que, du fait de cette expropriation, les anciens propriétaires aient rasé leurs boisements, laissant un terrain nu dont la nature n'était a priori pas contradictoire avec les nouveaux objectifs affectés à ces terrains. De plus, bien vite après survint la guerre, et différents témoins nous ont indiqué que pendant cette période, personne (à part les chasseurs) n'est venu sur le camp (...)*

<sup>1</sup> GRANEREAU G. (2011). Essai de reconstitution des paysages du camp du Poteau au temps des bergers. Soc. de Borda, Dax, 52 p. 14 €.

Après un travail de repérage sur photographies aériennes, il semblait qu'il y ait une lagune non identifiée à ce jour, dans la partie centrale de la zone air-sol.

Sur l'image ci-contre, nous avons positionné le trait bleu qui correspond au profil altimétrique (accessible sur le Géoportail). Notre point de départ est à droite sur un chemin, et l'on voit bien sur le profil la dépression située à 420 m de ce point. En prenant un azimuth, la lagune a pu être localisée sur le terrain.

Durant la marche, on a noté la présence



*Le groupe en prospection dans la lagune nouvellement découverte.*

## La pierre de Peyrehïte



Le mystérieux "L" gravé sur sa face nord et à droite la pierre, qui penche plus aujourd'hui qu'au moment de sa description initiale.

### Etymologie :

Peyrehïte peut être traduit par : « pierre limite de propriété ». hite qui signifie « limite de propriété », vient du latin *ficta*. Donc, hite peut être traduit par « limite de propriété », borne, etc.... On traduit habituellement Pèira-hita (abrégé : Hita), par « pierre fichée », sachant toutefois que le verbe français « fichée » viendrait du latin *figere*, alors que le gascon *hita* viendrait du latin *ficta*... Mais on peut toutefois trouver des liens de parenté entre ces deux verbes latins .

On retrouve « Hite » dans des noms de familles (ou lieux dits) tels Lafite, Lafitte, Labitte, très courants dans les Landes.

### Son environnement :

La pierre (Fig. 53 et 54) se trouve à l'angle sud-ouest d'une limite du département de la Gironde avec celle des Landes, sur quatre limites communales : Lencouacq, Luxey, Callen (Landes), et Lucmau (Gironde).

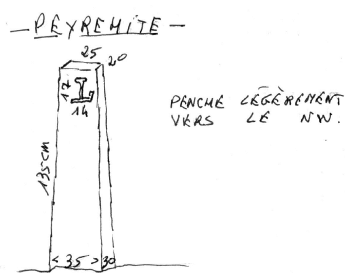
Elle est également dans la zone « air/sol » du CTPEC, qui correspond à un secteur relativement peu accessible du fait de l'activité qui s'y déroule.

La pierre est située au sud-ouest d'une chênaie claire ; à l'ouest la lande basse domine. Au sud immédiat se trouve un remblai de sable, fait par les militaires en vue de protéger la pierre des activités de tirs (un cible se trouve en effet à proximité, au sud-est). Elle est facilement accessible, à une centaine de mètres au nord de la rue N° 15.

### Description

Le schéma ci-contre donne les cotes de la pierre ; elle penche vers le nord-est (et non NW comme mentionné) ; en 2009, nous avons pu constater que les sangliers ont « accentué » son inclinaison ! Arnaudin ayant déjeuné près de la pierre, en mars 1904, en fit une description précise, que nous rapportons ici : « La pierre a 1,38 m de hauteur au dessus du sol. Elle est quadrilatérale et se rétrécit de bas en haut. Ses dimensions à la base sont : 35 X 25 X 34 X 29 cm. Sur les faces opposées 35/34 cm et 25/29 cm ; c'est à dire terme moyen : 34,5 X 26 ; et au sommet : 25 X 21. Une L majuscule est gravée à la partie supérieure de la face qui regarde le nord nord-est qui est l'un des grands cotés. Cette lettre a 0,18 m de hauteur et 0,14 m de largeur. La pierre se trouve au point de rencontre, c'est à dire au sud-ouest de deux fossés de limite, partant l'un vers le nord, l'autre vers l'est... Un vieux chemin passe à son pied, allant de l'ouest nord-ouest vers l'est sud-est. »

Le L gravé constitue un mystère, d'autant plus qu'aucune autre gravure n'apparaît sur les autres faces... »



Après cette digression historique, nous revenons vers la cible « secapem 3 » où se trouve un essaim d'abeille noires identifiées quelques jours auparavant. Compte tenu du risque qu'il représente pour les troupes au sol en entraînement, les militaires envisageaient de traiter le pylône afin de faire disparaître l'essaim.

Une solution a finalement été trouvée : le pylône sera ouvert (fin août) afin de récupérer l'essaim et le placer dans une ruche. Le pylône sera ensuite entièrement fermé pour éviter le retour d'abeilles.



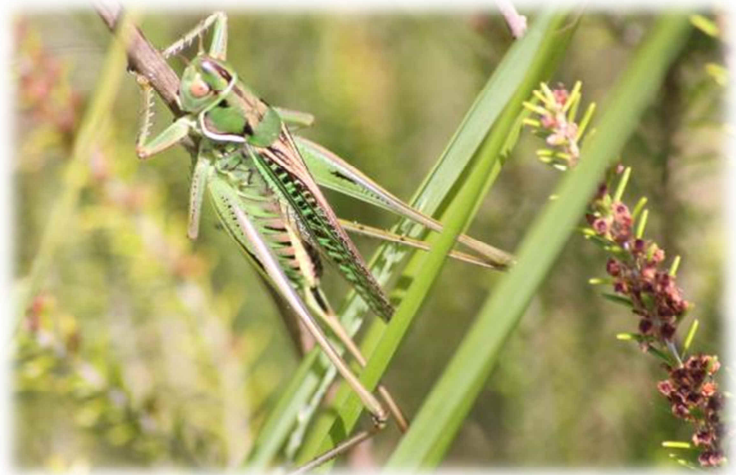
Enfin, un **Dectique des Brandes** (*Gampsocleis glabra* (Herbst, 1786) femelle a été observé. Cette espèce n'est actuellement connue que sur le camp dans la région, ce qui marque une fois de plus la grande diversité que l'on peut trouver sur ce terrain militaire où les sols sont très peu affectés par le travail d'un sol, les cultures ou l'urbanisation. Photo ci-contre.



## 5) Casse-croute et visite des bassins à l'ouest de la rue C20

Ces bassins ont été créés pour récupérer du sable destiné à l'entretien des cibles.

Présence d'une bonne trentaine de hérons cendrés. Visite de la zone de présence d'Azuré des mouillères, où l'on verra 7 papillons, mais aucune ponte. Encore un **Dectique des brandes** observé, mais aussi un **Fadet des laïches** (*Coenonympha oedippus*).



*Fadet des laïches à gauche et Dectique des brandes*

Sur les bassins situés au nord, on verra d'impressionnants gazons de Faux-cresson de Thore (*Caropsis verticillato-inundata*), avec une forme érigée surprenante (photo ci-dessous).



## 6) Bassins des igloos

Les Américains avaient commencé à construire des bunkers pour la protection des munitions de la base OTAN de l'époque (1951 – 1967), nommés « igloos » ; bien nommés car on profite de leur fraîcheur pour se détendre un peu des chaleurs extérieures, en observant les pelotes de réjection probablement issues de chouettes effraies présentes dans ces constructions.

Ces igloos ont été isolés avec du sable, ce qui explique la présence d'immenses bassins à l'est des bunkers. Là on peut y observer le Lycopode inondé (*Lycopodiella inundata*), mais aussi d'importantes populations de Rossolis intermédiaire (*Drosera intermedia*)



Bassins : ce sont des milieux favorables au Lycopode inondé, et aux Rossolis intermédiaires

## 7) Cunettes rue 4

Extrait d'un argumentaire paru dans une lettre du Forum des marais atlantiques :

« (...) En raison des enjeux et de l'utilisation qui est faite du site par les militaires, il est apparu que l'on pouvait déterminer des objectifs d'amélioration des habitats naturels par la réouverture des milieux et par la gestion de l'hydraulique. Ce dernier point est primordial, et l'on a pu montrer qu'un drainage trop « efficace » impacte les zones humides, voire les fait disparaître.

Dans les landes de Gascogne, ce réseau de le drainage conduit à un affaissement de la nappe plio-quaternaire (nappe superficielle), ce qui entraîne une modification de la végétation et le développement de la strate arborée. Par ailleurs et paradoxalement, le drainage conduit à une réduction de la disponibilité en eau durant la période estivale, ce qui affaiblit les arbres, et augmente la combustibilité potentielle des végétaux.

Pour appréhender ces problématiques, nous avons cherché à « modéliser » l'importance de la gestion hydraulique en prenant des références simples :

- le camp a une surface d'environ 10 000 hectares ; il y tombe chaque année 100 millions de mètres cubes d'eau. Plus concrètement, si l'on place cette eau dans une colonne de 1 hectare de base, on obtiendra une hauteur de 10 000 mètres !

- plus surprenant, si l'on calcule la capacité de drainage théorique d'un fossé « standard », celui-ci évacue potentiellement en un peu plus de 6 heures l'équivalent de la pluie tombée sur 1 hectare en un an (10 000 m<sup>3</sup>).

Pour éviter tous ces désordres, il faut agir sur le réseau hydraulique. Depuis plus d'une décennie, nous avons convenu avec les militaires de ne plus recurer les fossés, et d'agir uniquement sur l'enlèvement des embâcles près des passages busés. Le message est parfaitement passé. Puis, grâce à des contrats Natura 2000, nous avons pu expérimenter des systèmes de drainage différents.

Tout d'abord, il convenait d'en réduire la profondeur. La mise en place de seuils est apparue comme une évidence ; ils ont été dimensionnés en fonction des pentes (elles sont de l'ordre de 2,5 ‰), en veillant à ce qu'ils ne contribuent pas à inonder routes, chemins, ou équipements.

Les essais ont amené à une conclusion assez claire : en plaçant un seuil (en sable) tous les 200 mètres, on évite tout problème d'érosion, car la vitesse d'écoulement est « cassée ». Ensuite, on a cherché à déconnecter les fossés bordiers pour les envoyer, via des cunettes, vers une mare d'où les eaux pourraient poursuivre leur chemin par écoulement naturel. Les cunettes sont des « fossés-rigoles », ayant environ 4 mètres en gueule (ouverture) et une quarantaine de centimètres de profondeur, le profil étant celui d'un arc de cercle. Ces fossés présentent trois avantages :

- ils permettent un bon débit d'évacuation des eaux de surface, sans être profonds, ce qui n'affecte que peu la nappe superficielle (les fossés « traditionnels » ont une profondeur dépassant les 1,3 mètre en général) ;
- ils sont franchissables par les engins, et notamment ceux des pompiers ;
- ils sont économiques à l'entretien avec une épareuse et non une pelle mécanique (...).

En route vers le point suivant, on a pu observer un Circaète Jean le Blanc au sud de la rue 4.





## 8) Sylviculture

Plusieurs principes, découlant en partie du docob, sont appliqués ici :

- interdiction de travailler le sol (y compris avec un rouleau landais), afin de conserver les humus qui contribuent largement au bon équilibre sanitaire du végétal et à la diversité,
- pas de plantation, de quelque nature que ce soit,
- renouvellement des peuplements par régénération naturelle, éventuellement complétée à terme par des semis issus de graines provenant de cônes récoltés sur le camp (pour l'heure cette opération reste à engager).
- peu ou pas de travaux sylvicoles (dégagements, dépressages, élagages), les peuplements sont laissés en évolution libre jusqu'à la première éclaircie ; ensuite les exploitations sont effectuées avec ou sans cloisonnements selon la densité des peuplements.

Les exploitations que l'on a pu observer dans la journée concernent toutes des peuplements naturels, qui n'ont jusqu'à ce jour fait l'objet d'aucune opération sylvicole ; les résultats sont probants et encourageants, et montrent que cette sylviculture adaptée au camp est particulièrement pertinente et respectueuse des espèces et plus généralement de la diversité aérienne, du sol et du sous-sol.

Le visite se termine sous une chaleur accablante ... ave désaltération pour certains à la caserne des pompiers, l'eau ayant commencé à manquer !

*Merci à toutes et tous de faire parvenir vos observations, remarques, questions, compléments, l'idée étant de pouvoir avancer sur les solutions à apporter dans le domaine de la gestion des landes et milieux ouverts et humides, mais aussi sur la connaissance des habitats naturels et des espèces végétales et animales.*

### **Documentation :**

Les éléments (rapports d'études, synthèses des travaux ...) sont sur le site Internet (ou ils y seront prochainement pour les suivis 2019 !) : <http://camppoteau-aquitaine.n2000.fr/>

Page des études et rapports : <http://camppoteau-aquitaine.n2000.fr/sites-natura-2000-du-camp-du-poteau/animations-etudes-et-rapports>

Page des comptes rendus, articles, fiches de recommandations : <http://camppoteau-aquitaine.n2000.fr/sites-natura-2000-du-camp-du-poteau/com-reunions-bilans>

20 août 2019

Le chargé de mission Natura 2000

Gilles Granereau

1237 chemin d'Aymont, 40350 POUILLON – 05 58 98 27 82 – 06 13 81 60 36 – [gilles.granereau@onf.fr](mailto:gilles.granereau@onf.fr)